

**Assemblée générale annuelle
(Réunion administrative)**

**Jeudi 18 octobre 2018
Vancouver, CB**

**Procès-verbal préliminaire de l'assemblée
Approuvé : [date, lieu]**

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

A. Shepard, président du conseil d'administration, a ouvert la séance à 10 h 45 HNP et souhaité la bienvenue aux participants de l'assemblée générale annuelle du Réseau canadien de documentation pour la recherche.

Conformément aux Règlements de la Société, A. Shepard a présidé l'assemblée, C. Appavoo a agi à titre de secrétaire et T. Mundle de parlementaire.

Le scrutateur, C. Olsvik, a confirmé que 50 membres avec droit de vote étaient représentés. Après avoir confirmé la présence de représentants d'au moins 25 établissements membres et de l'atteinte du quorum, A. Shepard a déclaré que l'assemblée était donc correctement constituée pour la disposition des affaires, conformément aux règlements.

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion : Que l'ordre du jour de l'assemblée distribué soit adopté.

Proposée par : Daniel Godon, Université du Québec en Outaouais

Appuyée par : Lynda Gadoury, Université du Québec à Montréal
Adoptée.

3. Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2017

Motion : Que le procès-verbal distribué de l'assemblée générale annuelle (Montréal, 20 octobre 2017) soit approuvé.

Proposée par : Daniel Godon, Université du Québec en Outaouais

Appuyée par : Susan Cleyle, Memorial University
Adoptée.

4. Présentation des administrateurs

À titre indicatif pour les membres présents, A. Shepard a présenté les membres du conseil d'administration.

Lesley Balcom : *Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région de l'Atlantique, élue par les membres au conseil d'administration au poste d'administratrice.*

Gwen Bird : *Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre disposant de plus de 100 \$ M en financement de la recherche externe, élue par les membres au conseil d'administration au poste d'administratrice.*

Ian Nason : *Administrateur d'un établissement membre, élu par les membres au conseil d'administration au poste de trésorier.*

Catherine Steeves : *Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région de l'Ontario, élue par les membres au conseil d'administration au poste d'administratrice.*

Trevor Davis : Chercheur universitaire d'un établissement membre, élu par les membres au conseil d'administration au poste d'administrateur.

Daniel Godon : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région du Québec, élu par les membres au conseil d'administration au poste d'administrateur.

Todd Mundle : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre, élu par les membres au conseil d'administration au poste d'administrateur et au poste de président du Comité stratégique du contenu.

Melissa Just : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région de l'Ouest, élue par les membres au conseil d'administration au poste d'administratrice et nommée par le conseil d'administration au poste de vice-présidente.

Larry Alford : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre nommé par le conseil d'administration au poste d'administrateur pour agir à titre de membre extraordinaire.

Alan Shepard : Nommé par le conseil d'administration au poste d'administrateur et au poste de président du Conseil.

A. Shepard a souligné que le conseil d'administration a exercé son pouvoir de modifier provisoirement les règlements administratifs du RCDR entre les assemblées générales annuelles, notamment pour nommer Rebecca Graham au conseil d'administration et comme présidente du Comité de préservation et d'accès. Les modifications des règlements administratifs du RCDR et les résultats de l'élection figurent plus tard à l'ordre du jour de l'assemblée.

5. Rapport du président du conseil d'administration

A. Shepard a présenté aux membres le rapport annuel du RCDR pour la période 2017-2018 et félicité le conseil d'administration, ainsi que le personnel pour l'état et la collégialité de l'organisation. Il a également souligné la contribution de l'organisation à l'infrastructure de recherche numérique et à l'accès au contenu savant au Canada. M. Shepard a décrit les initiatives et projets auxquels le RCDR participe : Projet sur l'utilisation des revues, Coalition Publi.ca, SCOAP3, Analyse de la valeur des revues et Services de taux de change. Il a noté que la fusion entre le RCDR et Canadiana.org renforce l'organisation et sa capacité de contribuer collectivement à l'érudition au Canada. Grâce aux services de numérisation, de préservation et d'accès, le RCDR pourra accroître l'accès au patrimoine documentaire aujourd'hui et pour les générations futures.

A. Shepard a félicité B. Séguin d'avoir remporté le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels Ron MacDonald.

Il a remercié Trevor Davis, dont le mandat au sein du conseil d'administration a pris fin et indiqué qu'il se réjouissait que M. Davis se joigne au comité consultatif d'ORCID-CA.

Étant donné qu'il n'y avait pas de questions sur ce point à l'ordre du jour, A. Shepard a déclaré que le rapport du président pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 pouvait être classé.

6. Rapport de la directrice générale

C. Appavoo a présenté aux membres un aperçu des réalisations du RCDR pendant l'exercice 2017-2018 en soulignant que les activités menées reposaient sur les objectifs du plan stratégique. Elle a souligné le succès de la fusion entre le RCDR et Canadiana.org, ainsi que le travail de l'organisation pour trouver d'autres options aux méga-ententes, notamment par le biais d'une analyse des collections pour aider les membres dans le processus décisionnel. Elle a par ailleurs discuté de l'engagement du RCDR à l'échelle internationale dans le cadre de l'initiative SCOAP3, l'International Council of Library Consortia et l'initiative OA2020. C. Appavoo a aussi indiqué que le RCDR est l'organisation responsable de l'administration du consortium ORCID Canada (ORCID-CA), en plus de soutenir le partenariat Coalition Publi.ca entre Érudit et Public Knowledge Project. L'organisation contribue aussi à la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire, au Leadership Council on Digital Research Infrastructure, ainsi qu'à l'Index des projets de numérisation du patrimoine canadien.

C. Appavoo a remercié Simon Fraser University et University of British Columbia d'avoir organisé les activités parallèles à l'AGA, les conférenciers qui ont gracieusement accepté de partager leur expertise avec

la communauté, le conseil d'administration pour son soutien son leadership et le personnel du RCDR pour son engagement et professionnalisme.

Étant donné qu'il n'y avait pas de questions sur ce point à l'ordre du jour, A. Shepard a déclaré que le rapport de la directrice générale pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 pouvait être classé.

7. Rapport du trésorier

7.1. États financiers vérifiés pour l'exercice 2017 — 2018

I. Nason a présenté à l'assemblée les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018. Ils ont été distribués aux membres avec le rapport annuel 2017-2018 et ils étaient accessibles sur le site web de l'AGA. On a encouragé les membres à consulter l'analyse de la direction pour plus de détails sur les états financiers.

I. Nason a indiqué que les vérificateurs n'ont exprimé aucune réserve par rapport aux états financiers et qu'ils n'ont pas transmis de lettre de recommandation pour signaler des améliorations requises dans certains domaines.

Il a attiré l'attention des membres aux points saillants suivants :

- Les membres ont connu une autre année record de participation aux licences en 2017-2018 malgré l'inflation et la fluctuation du taux de change ;
- Les membres ont appuyé la combinaison avec Canadiana.org ;
- Malgré plusieurs années de déficit budgétaire, le RCDR est très bien capitalisé et l'organisation est en mesure de répondre à ses besoins en matière de ressources internes ;
- Les montants investis en immobilisations ont augmenté d'environ 310 000 \$ pendant l'année, notamment grâce à l'achat des actifs de Canadiana avec la combinaison ;
- Le RCDR met systématiquement de côté la moitié de son budget d'exploitation (1,6 \$ M) comme fonds de prévoyance sous le poste « actifs nets non affectés » du bilan ;
- Le RCDR publie son budget annuel avec les états financiers vérifiés ;
- Les cotisations ont augmenté de 2,5 % en 2017-2018 conformément à la structure du système de bandes.
- Les revenus de placement du RCDR sont supérieurs aux prévisions budgétaires, notamment parce que les taux d'intérêt de la Banque du Canada ont augmenté de 1,05 % à 1,8 % pendant l'année. L'organisation continue de tirer des recettes supplémentaires et de couvrir les coûts nécessaires.
- Le RCDR a réalisé un gain comptable unique grâce à la manière dont combinaison avec Canadiana.org était structurée. Plus de détails à ce sujet sont présentés dans les notes.
- La plupart des catégories de dépenses du RCDR étaient inférieures aux prévisions budgétaires, mais les frais de déplacement du personnel étaient plus élevés et certaines dépenses ponctuelles ont dû être réalisées pour la combinaison avec Canadiana.

Étant donné qu'il n'y avait pas de questions sur ce point à l'ordre du jour, A. Shepard a déclaré que les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 pouvaient être classés.

7.1. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2018-2019

I. Nason a souligné que le Comité des finances et de la vérification ainsi que le conseil d'administration ont recommandé que les membres renouvèlent le mandat des vérificateurs pour l'exercice 2018-2019 étant donné la combinaison du RCDR et de Canadiana. L'organisation s'assure avec Deloitte qu'il y a une rotation périodique entre le personnel et les associés participant à la vérification même si le RCDR fait appel au même cabinet comptable.

Motion : que le cabinet Deloitte & Touche LLP soit nommé comme vérificateur de la société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et que les administrateurs de la société aient l'autorisation de fixer les honoraires du vérificateur.

Proposée par : Ian Nason, Dalhousie University

Appuyée par : Brett Waytuck, University of Regina

Adoptée

7.2. Rapport du Comité des finances et de la vérification

I. Nason a présenté aux membres le rapport du Comité des finances et de la vérification qui était accessible sur le site web du RCDR. Parmi les principales activités du comité, cette année figure l'adoption du système de bandes pour les cotisations, le prolongement des services de taux de change offerts aux membres de l'organisation et le travail de consultation pendant la combinaison avec Canadiana.

Le comité est composé de :

- Ian Nason, Vice-president, finance and administration, Dalhousie University (président et trésorier);
- Bernard Bizimana, directeur, HEC Montréal.
- Daniel Godon, directeur de la bibliothèque Université du Québec en Outaouais
- France Paul, directrice des services techniques, service des bibliothèques et archives, Université de Sherbrooke
- Andrew Coward, Treasurer, University of Victoria

Dans le cadre de ses objectifs annuels, le comité doit cette année évaluer les risques financiers et les risques d'exploitation de l'organisation depuis son expansion, en plus d'analyser comment le fonds d'exploitation du RCDR est utilisé pour s'assurer que les membres et intervenants ne financent pas involontairement doublement les services de numérisation et d'hébergement pour les clients.

I. Nason a remercié C. Appavoo, K. Blonski, B. Kuurstra, M. Philippe et les autres membres du personnel du RCDR qui ont aidé le Comité des finances et de la vérification. Il a également remercié les membres du comité pour leur travail et leur soutien.

Étant donné qu'il n'y avait pas de questions sur ce point à l'ordre du jour, A. Shepard a déclaré que le rapport du Comité des finances et de la vérification pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 pouvait être classé.

7.3. Budget pour l'exercice 2018-2019 et modèle financier pluriannuel

I. Nason a présenté les faits saillants du budget pour l'exercice 2018-2019 tel que le conseil d'administration l'a approuvé le 31 mars 2018, en soulignant que la direction prépare la version préliminaire du budget. Le Comité des finances et de la vérification doit ensuite le passer en revue et recommander son éventuelle approbation, ce qui garantit un bon niveau de surveillance et de diligence raisonnable dans le processus. Le budget est par la suite approuvé par le conseil d'administration. Voici les principaux éléments du budget :

- Le RCDR était en avance sur son budget le 30 septembre, notamment grâce aux frais de numérisation et aux revenus correspondants. L'organisation s'engage à maintenir et améliorer son programme de contenu, tout en se penchant les nouvelles initiatives et plateformes de numérisation qui s'offrent aux membres depuis la fusion avec Canadiana.
- Pour ce qui est des revenus découlant d'autres sources que les licences, le RCDR a prévu au budget de modestes revenus d'intérêt et autres qui correspondent aux résultats de l'an dernier. Ces revenus découlent aussi de l'augmentation de 2 % des frais de cotisation que les membres ont accepté.

- Le Comité des finances et de la vérification et le conseil d'administration continueront à envisager des augmentations de cotisations conformément au modèle pluriannuel du plan stratégique.
- Le modèle pluriannuel inclut la création et le maintien du Fonds de préservation et d'accès au patrimoine, auquel les contributions que les membres payaient à Canadiana (frais d'adhésion à Canadiana et abonnements ECO) seront redirigées pendant au moins trois ans.
- Le budget approuvé du RCDR compte un surplus de 111 000 \$ pour l'exercice 2018-2019, mais les prévisions suggèrent que le budget sera très près de l'équilibre pour l'exercice 2019-2020 à cause des besoins en effectifs depuis la fusion. Six mois après la combinaison des deux organisations, nous avons plus clairement défini les ressources et autres effectifs nécessaires.

Étant donné qu'il n'y avait pas de questions sur ce point à l'ordre du jour, A. Shepard a déclaré que le budget et le modèle financier pluriannuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 pouvaient être classés.

8. Rapport du Comité stratégique du contenu

T. Mundle, président du Comité stratégique du contenu (CSC), a présenté les points saillants du rapport annuel 2017-2018, accessible sur le site web du RCDR. Il a survolé les négociations de licences de mégacententes, le prolongement et l'annulation subséquente de la licence CAIRN, la continuation du partenariat Érudit/Coalition Publi.ca et l'intégration des frais de licence de Canadiana ECO au nouveau Fonds de préservation et d'accès au patrimoine suite à la combinaison entre le RCDR et Canadiana.

T. Mundle a aussi remercié M. Ward pour son travail au sein du CSC (anciennement le comité de négociation) et pour les membres du RCDR.

Il a par ailleurs souligné l'excellent travail des membres du comité et remercié le personnel du RCDR d'avoir soutenu les travaux du comité.

Étant donné qu'il n'y avait pas de questions sur ce point à l'ordre du jour, A. Shepard a déclaré que rapport du Comité stratégique du contenu (CSC) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 pouvait être classé.

9. Mise en œuvre de la solution de préservation et d'accès perpétuel du DNF

T. Mundle a indiqué aux membres que le Groupe de travail sur l'accès perpétuel a commencé en 2012 à chercher une solution de préservation et d'accès perpétuel pour le contenu du RCDR qui fait l'objet d'une licence, ce qui a donné lieu à la création du Groupe de travail sur un dépôt numérique fiable en 2017. De plus, les recommandations du Groupe de travail sur la transition des licences concordent avec les conclusions du GTDNF. Les deux groupes de travail recommandent au RCDR de prendre les mesures nécessaires pour protéger les droits d'accès perpétuel et pour faciliter le chargement local.

Conformément l'approche choisie, le GTDNF a consulté les membres du RCDR et les intervenants plusieurs fois pendant son mandat. Ces consultations ont donné lieu à des téléconférences pour informer les membres du progrès de ce groupe de travail et pour obtenir leur apport sur ses travaux, ainsi que l'approche suivie. Le comité a organisé une séance sur ses travaux à l'AGA de l'année précédente pour déterminer ce que les membres pensaient de cette approche et obtenir leur avis avant de transmettre ses recommandations finales. Les membres du GTDNF ont également fait des présentations aux réunions du conseil d'administration de chacun des quatre consortiums régionaux : COPPUL, OCUL, BCI, et CAUL. Ces rencontres ont permis au GTDNF de discuter honnêtement avec les administrateurs des établissements homologues et d'obtenir des commentaires très utiles.

Le GTDNF et le conseil d'administration sont conscients que la collaboration avec OCUL, UTL et Scholars Portal est une question délicate. Ces deux entités se sont donc assurées que tous les partenaires sont à l'aise avec la cadence et que chacune des parties est satisfaite du niveau de consultation pendant le processus.

Étant donné les répercussions financières, le conseil d'administration a demandé aux membres leur approbation avant d'entreprendre les étapes suivantes et de poursuivre les négociations avec les parties concernées.

Motion : ATTENDU QUE la Société a donné au Groupe de travail sur un dépôt numérique fiable (GTDNF) le mandat d'explorer diverses possibilités pour l'adoption du Dépôt numérique fiable (DNF) de Scholars Portal (SP), actuellement un service de l'Ontario Council of University Libraries (OCUL), comme service national pour le contenu qui fait l'objet d'une licence du RCDR.

ET ATTENDU QUE les recommandations du GTDNF sur la structure potentielle du service de DNF national ont été transmises aux membres du RCDR dans le rapport qui leur a été distribué.

ET ATTENDU QUE les membres du RCDR comprennent que pour porter fruit, l'initiative doit être négociée davantage avec OCUL, University of Toronto Libraries et Scholars Portal. Ils devront également soutenir financièrement l'initiative.

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE :

Les membres approuvent en principe les recommandations qui figurent dans le rapport du GTDNF et qu'ils autorisent le conseil d'administration à créer un groupe de travail pour négocier des ententes avec les intervenants concernés, finaliser le budget annuel et proposer un modèle de répartition des coûts pour la mise en œuvre et l'exploitation de la solution avant de prendre une décision finale ou de s'engager.

Proposée par : Todd Mundle, Kwantlen Polytechnic University

Appuyée par : Pascal Calarco, University of Windsor

Adoptée.

10. Modification des règlements administratifs du RCDR

A. Shepard a indiqué aux participants que le conseil d'administration avait inclus les modifications proposées aux règlements administratifs avec la documentation pour l'assemblée. Ces changements découlent de la combinaison avec Canadiana que les membres ont approuvée l'an dernier. Plus précisément, les modifications proposées permettraient à l'organisation d'inclure les trois membres fondateurs de Canadiana – Library and Archives Canada, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et Toronto Public Library — qui ne sont pas encore membres du RCDR.

Ceci permettrait également à l'organisation désigner formellement le Comité de préservation et d'accès à titre de comité permanent de la société, ce qui permettrait à l'assemblée d'élire un membre du conseil d'administration comme président du comité. Le CA pourrait notamment nommer un administrateur additionnel, au besoin, pour représenter les intérêts des intervenants qui ne sont pas membres de l'organisation. Le conseil d'administration pourrait donc éventuellement passer de 10 à 12 membres.

Le conseil d'administration s'est donc doté du pouvoir, qui lui est accordé en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, de modifier provisoirement les règlements administratifs avant l'assemblée générale. Ces modifications permettraient à l'organisation d'inclure formellement le Comité de préservation et d'accès, en plus de nommer Rebecca Graham au conseil d'administration et comme présidente du comité.

Si les membres adoptent les modifications proposées aux règlements administratifs à l'assemblée générale, TPL, BAnQ et BAC pourraient devenir membre de l'organisation à condition de transmettre une demande d'adhésion par écrit au conseil d'administration.

On a présenté à l'assemblée les droits que ces membres auraient. Certains participants ont suggéré de reformuler plus adéquatement le texte concernant les catégories de membre. Un participant a proposé d'enlever l'article défini dans l'article 1 (1) (c) et de préciser les critères d'admission des nouveaux membres en reformulant l'article 3 (1) (b), notamment pour enlever les mots « one of » avant la liste des membres fondateurs de Canadiana dans le texte en anglais.

Motion : Que les règlements administratifs soient adoptés tels que modifiés.

Proposée par : Gwen Bird, Simon Fraser University

Appuyée par : Carol Shepstone, Ryerson University

Adoptée.

11. Élection des administrateurs

G. Bird a présenté les résultats des élections afin de pourvoir trois postes vacants au conseil d'administration.

Élus (AGA 2018) :

Constance Crompton : Chercheuse universitaire d'un établissement membre (premier mandat qui se termine à l'AGM 2021)

Rebecca Graham : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre élue par les membres comme présidente du CPA (premier mandat qui se termine à l'AGA 2021)

Réélus (AGA 2018) :

Gwen Bird : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre disposant de plus de 100 \$ M en financement de la recherche externe (second mandat qui se termine à l'AGA 2021)

Mandats en cours/élus en 2016 et 2017 :

Melissa Just : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région de l'Ouest, élue par les membres au conseil d'administration au poste d'administratrice (premier mandat qui se termine à l'AGA 2020)

Daniel Godon : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région du Québec (second mandat qui se termine à l'AGA 2019)

Todd Mundle : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre, élu par les membres au conseil d'administration au poste de président du Comité stratégique du contenu (second mandat qui se termine à l'AGA 2019)

Lesley Balcom : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région de l'Atlantique, élue par les membres au conseil d'administration (second mandat qui se termine à l'AGA 2020)

Catherine Steeves : Bibliothécaire universitaire d'un établissement membre de la région de l'Ontario, élue par les membres au conseil d'administration (premier mandat qui se termine à l'AGA 2019)

Ian Nason : Administrateur d'un établissement membre, élu par les membres au conseil d'administration au poste d'administrateur (premier mandat qui se termine à l'AGA 2020)

Motion : Que les membres ratifient la liste des 9 administrateurs présentés.

Proposée par : Gwen Bird, Simon Fraser University

Appuyée par : Brett Waytuck, University of Regina

Adoptée.

12. Nomination des administrateurs

G. Bird a indiqué aux membres que le conseil d'administration nouvellement formé se rencontrerait immédiatement après l'assemblée générale pour nommer formellement aux autres personnes à certains postes du conseil d'administration. On a rappelé aux membres que les postes désignés doivent être revus et confirmés annuellement en fonction des recommandations du comité exécutif.

G. Bird a souligné aux membres que les personnes suivantes ont été recommandées pour les nominations au conseil d'administration qui auront lieu à l'AGA 2019 :

- Que Larry Alford soit de nouveau nommé au conseil d'administration comme membre à titre personnel ;

- Qu'Alan Shepard, président et vice-chancelier de l'Université Concordia, soit nommé comme président du conseil d'administration

Étant donné qu'il n'y avait pas de questions sur ce point à l'ordre du jour, A. Shepard a remercié G. Bird et le comité exécutif pour l'ensemble de leur contribution, notamment le travail de Gwen comme vice-présidente.

13. Assemblée générale annuelle 2019

A. Shepard a annoncé que l'assemblée générale annuelle 2019 aura lieu à Ottawa du 15 au 17 octobre 2019. Il a invité les membres à soumettre des sujets de discussion, ainsi que leurs commentaires et préoccupations au personnel et au conseil d'administration du RCDR, ce qui leur permettra de bien préparer le programme de l'AGA 2019.

14. Autres questions à l'ordre du jour

Il n'y avait aucune autre question à l'ordre du jour de cette assemblée.

15. Levée de l'assemblée

A. Shepard a remercié les membres d'avoir participé, ainsi que le personnel du RCDR pour tout son travail dans l'organisation de l'assemblée générale annuelle et pour son travail au cours de l'année précédente. Il a invité les membres à remplir les sondages et de lui faire part de leurs commentaires sur les rencontres. Il a souhaité bon voyage à tous les participants et bon retour dans leurs établissements respectifs.

A. Shepard a conclu l'assemblée à 11 h 25.